INFO-PARENTS

Mars 2019

Le journal mensuel

École Saint-Édouard

Événements et activités des mois de mars et avril 2019

Vendredi 1er mars	Fin de la deuxième étape
Du 4 au 8 mars	Semaine de relâche
Mercredi 13 mars	Tournoi d'échecs de la CSDGS
Mercredi 13 mars	Séance du conseil d'établissement
Jeudi 14 mars	Dépôt des bulletins sur le portail
Vendredi 29 mars	Journée pédagogique école – Congé pour les élèves
Vendredi 12 avril	Souper spaghetti
Vendredi 19 avril	Congé – Vendredi saint
Lundi 22 avril	Congé – Lundi de Pâques
Mercredi 24 avril	Séance du conseil d'établissement

Sommaire :

- Événements et activités des mois de mars et avril 2019
- Le conseil d'établissement
- Canettes
- Bulletin de la deuxième étape
- La troisième étape
- Réinscriptions
- Souper spaghetti
- Surveillance sur la cour
- Tournoi d'échecs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
- Message de l'hygiéniste dentaire
- Rendez-vous durant la journée – Modification des déplacements

Le conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 13 mars à 19 h.**

Canettes

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la cueillette des canettes qui a eu lieu le samedi 23 février 2019. Nous avons pu amasser 3 300 $ lors de cette journée. Ces sommes serviront à payer différentes activités aux élèves de l'école dont une activité sportive à l'école.

Bulletin de la deuxième étape

Le deuxième bulletin de votre enfant sera déposé sur le portail parents Mozaïk de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dès le jeudi 14 mars 2019. Un courriel vous sera envoyé lorsque le bulletin de votre enfant sera accessible ainsi que la démarche pour y accéder. Aucun bulletin ne sera imprimé sur papier.

mozaïkportail

Voici un lien vers une page de la CSDGS qui explique comment créer un compte pour accéder au portail Mozaïk : https://www.csdgs.qc.ca/portailparents.

Si vous éprouvez des difficultés à accéder au bulletin de votre enfant sur le portail, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au (514) 380-8899, poste 4711.

La troisième étape

La troisième et dernière étape débutera le 11 mars et se terminera le 20 juin 2019. Cette étape est importante puisqu'elle représente, au niveau des résultats, 60 % de l'année scolaire (comparativement à 20 % pour la première et 20 % aussi pour la deuxième étape).

Nous comptons sur l'engagement de chaque élève pour garder une motivation et fournir les efforts nécessaires pour sa réussite scolaire.

Réinscriptions

La période de réinscription est maintenant terminée! Un grand merci à tous les parents d'avoir fait de la nouvelle procédure un succès.

Souper spaghetti

Pensez à réserver votre soirée du vendredi 12 avril 2019, pour la 12e édition de notre souper spaghetti. Nous vous attendons nombreux pour ce rassemblement familial et festif. Notez que vin et bière seront en vente sur place et qu'il ne sera pas possible d'apporter vos propres consommations. Aussi, vous recevrez prochainement des billets à vendre pour le souper spaghetti. Tous les billets invendus doivent nous être retournés sinon ils vous seront facturés. Merci de votre précieuse collaboration.

Surveillance sur la cour

Nous vous rappelons que la surveillance sur la cour d'école débute à 7 h 50. Il n'y a donc pas d'adultes pour surveiller vos enfants avant cette heure. Au retour du dîner, les enfants qui dînent à la maison peuvent entrer sur la cour d'école à partir de 12 h 40.

Tournoi d'échecs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

C'est avec grand plaisir que nous vous informons de la tenue, cette année encore, du Tournoi d'échecs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Cette année, l'activité se déroulera le mercredi 13 mars 2019, dès 9 h, à la salle communautaire de Saint-Michel (école Saint-Michel-Archange). L'école Saint-Édouard sera représentée par un élève par niveau d'enseignement de la 1re à la 6e année.

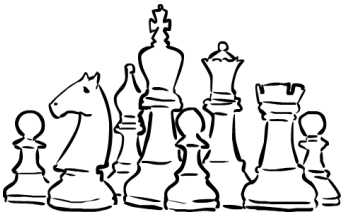

Vos dents ne tiennent qu'à un fil!

La soie dentaire est souvent oubliée dans notre hygiène quotidienne. Pourtant, elle est un complément essentiel pour maintenir une bonne santé buccale.

Un simple brossage n'est pas suffisant. Il ne permet pas d'enlever la plaque dentaire (les bactéries) entre les dents et sous les gencives. En fait, la soie dentaire va où la brosse à dents ne peut aller. C'est un peu comme si on se lavait les mains, mais pas entre les doigts.

La soie dentaire doit être utilisée 1 fois par jour. Pour vous habituer, commencez lentement, de préférence entre les dents en avant, pendant une semaine ou deux. Quand vous serez plus habile, vous pourrez ajouter de nouvelles dents à nettoyer. On peut également passer la soie dentaire à l'aide d'un porte-soie s'il est trop difficile de le faire avec les doigts.

Sylvie Béland
Hygiéniste dentaire
CLSC Jardin du Québec

Rendez-vous durant la journée – Modification des déplacements

S'il vous est impossible d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures de classe, veuillez signifier par écrit à l'enseignant de votre enfant l'heure à laquelle vous viendrez le chercher. Aussi, veuillez noter, s'il y a lieu, l'heure prévue de son retour.

De plus, pour la sécurité de tous, et afin d'assurer un bon suivi lors des départs (marcheurs, autobus et service de garde), il est important de respecter un horaire régulier. Nous vous demandons donc votre collaboration pour nous informer **à l'avance et par écrit** si vous souhaitez modifier l'horaire de fin de journée de votre enfant.

Nous vous remercions grandement de votre collaboration.

Maxime Dupré et Vanessa F. Boyer,
Votre équipe de direction

École Saint-Édouard